

Le COURRIER de l' OISANS

Le bulletin d'information
de la Communauté de communes

N°22 ÉTÉ 2021

FACE À LA CRISE Le sens de la résilience p.8

ESPACE VALLÉEN p.4
C'est (re)parti !

OISANS 2040 p.6
Objectif durabilité

ASSOCIATIONS p.10
Le lien social

COLLECTE p.11
Les ripeurs de l'Oisans

Allemond • Auris-en-Oisans • Besse-en-Oisans • Le Bourg-d'Oisans • Clavans en Haut-Oisans • Le Freney d'Oisans • La Garde en Oisans • Huez • Les 2 Alpes Livet et Gavet • Mizoën • Ornon • Oulles • Oz-en-Oisans • St-Christophe-en-Oisans Vaujany • Villard-Notre-Dame • Villard-Reclus • Villard-Reymond



ÉDITO

Ce numéro de l'été 2021 est l'occasion pour moi de vous souhaiter, à toutes et à tous, de pouvoir profiter pleinement de nos terrasses, de notre territoire naturel et de ses multiples facettes.

Un territoire débordant de pépites que nous nous efforçons de préserver et de valoriser. Les élus de la CCO ont adopté une délibération, courant juin, pour valider la candidature à l'Espace Valléen. Un programme ambitieux, pour la période 2021-2027, qui vise à développer un tourisme durable orienté 4 saisons, notamment sur la mobilité douce et toutes les activités de loisirs emblématiques ou à créer en Oisans : randonnées, VTT, plan d'eau, activités en alpage, voies verts d'altitude...

L'environnement est un élément clé du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) portée par la CCO. Nous avons réunis des représentants d'office du tourisme, socio professionnels, élus, habitants... au sein d'ateliers de concertation. En apportant leur analyse et compétences, les acteurs mobilisés contribuent à l'émergence de solutions innovantes et de pistes à explorer. Nous nous sommes entourés de bureaux d'études pour nous accompagner dans cette démarche constructive.

La réouverture des terrasses et autres activités a redonné le sourire aux professionnels de l'hébergement et de la restauration comme aux habitants. Mais gardons-nous de crier victoire trop vite. La crise n'est pas derrière nous. C'est pourquoi nous restons attentifs et poursuivons nos efforts vis-à-vis des entreprises du territoire qui ont besoin d'un petit coup de pouce pour accompagner leur développement. Je leur souhaite de retrouver la forme économique de 2019 et de passer un merveilleux été.

Je ne peux que me féliciter des performances de l'abattoir intercommunal qui a augmenté son activité de 20 % et renforcé son attractivité. De nouveaux éleveurs font confiance à cet outil de proximité, doté d'un équipement adapté et d'équipes qualifiées. Bravo à elles !

Les campagnes de vaccinations et la création du « centre de vaccination éphémère » ont été possibles, faut-il le rappeler, grâce à la mobilisation des élus et des agents de la Direction des services à la population qui ont maintenu la pression, à mes côtés, pour obtenir des doses de vaccins significatives en lien avec les services de la Préfecture de l'Isère. En coulisse, les négociations étaient rudes pour décrocher à chaque fois, 150 ou 250 doses. Je salue le travail accompli, considérable.

L'associatif a aussi beaucoup souffert de la crise. C'est pourquoi la CCO ne faiblit pas sur le soutien accordé à ce secteur. Santé, social, sport, culture et patrimoine sont aux premières loges. Soutenir leurs actions, c'est participer à la promotion du territoire car leur rayonnement attire de nombreux visiteurs et crée du lien dans nos villages. Ce lien nous rend plus fort et consolide les relations humaines. C'est vital !

Je vous souhaite un très bel été.

Guy Verney

Président de la Communauté de communes de l'Oisans

SOMMAIRE

ACTUALITÉS

p. 3

Salon Alpes Homes, rénovation énergétique, les sensibilisateurs en Oisans...

ESPACE VALLÉEN

p. 4 et 5

Un territoire à vivre et à expérimenter

OISANS 2040

p. 6

Un territoire en devenir

ÉCONOMIE

p. 8

La saga des Grandes Rousses

AGRICULTURE

p. 9

Un secteur à valoriser

ASSOCIATIONS

p. 10

Maintenir le lien social

ENVIRONNEMENT

p. 11

Les rîpeurs de l'Oisans

SERVICES COMPRIS

p. 12

Politique sociale renforcée
Rentrée économique

SALON ALPES HOME



Les équipes de la Communauté de communes de l'Oisans seront présentes sur le salon Alpes Home (Deux Alpes) du 23 au 25 juillet. Retrouvez-les pour échanger sur les thèmes de la rénovation des lits touristiques et de la rénovation

énergétique. Accès libre et gratuit www.alpes-home.com

RÉNOVATION DE MAISON INDIVIDUELLE



Vous avez un projet de rénovation, de construction ou de changement de système de chauffage ? Venez avec vos devis, vos plans, vos projets et toutes vos questions !

Permanences gratuites pour les habitant.e.s de la Communauté de communes de l'Oisans.

Rendez-vous près de chez vous à France services, 39 Av. Aristide Briand 38520 Le Bourg d'Oisans 04 76 80 02 66 - www.ccoisans.fr



FORUM DE L'INNOVATION



L'édition 2021 du forum Cycling Lab Oisans sera organisée le vendredi 15 octobre de 9h à 15h au Palais des Sports de l'Alpe d'Huez.

Au programme : une 1/2 journée sur la thématique du « Développement territorial montagne » (retours d'expérimentations et

solutions innovantes autour du vélo / tourisme durable et nouveaux leviers de croissance économique). Cet événement est organisé en partenariat avec CCI de Grenoble, la Chambre des Métiers & de l'Artisanat de l'Isère, French Tech In The Alps, EDF une rivière un territoire, le Département de l'Isère

Plus d'informations : <https://forum-cycling-lab-oisans.fr>

EN SELLE !

Professionnels de l'Oisans, la CCO organise un deuxième Atelier sur le thème du vélo et de la nutrition : « Clientèle cycliste et nutrition : Comment adapter vos repas aux attentes de votre clientèle ? » Le 15/09 de 9h à 11h à Bourg d'Oisans Renseignement www.ccoisans.fr

DEUX NOUVEAUX SENSIBILISATEURS



Certains sites naturels en Oisans, comme le Taillefer, le plateau d'Emparis, le lac Lauvitel (pour n'en citer que quelques-uns) connaissent un phénomène de sur-fréquentation touristique, amplifié par la situation sanitaire, avec l'apparition d'un nouveau public peu informé de la fragilité, des enjeux et des dangers du milieu montagnard. Cette problématique se présentera de nouveau au cours de l'été 2021, comme cela a été le cas en 2020. À l'instar du Parc National des Écrins, qui mène un travail de prévention, la CCO a recruté deux saisonniers (Lucie Gonzalez et Colas Durand), de mi-juin à mi-septembre 2021, pour sensibiliser le public en montagne. Ils sont présents sur les parkings les plus visités, arpentent les sentiers les plus fréquentés (plateau d'Emparis, Taillefer, vallée du Vénéon, front des stations de skis...), vont à la rencontre des randonneurs pour quantifier la fréquentation (comptages, relevés photos). Le duo organise et anime des ateliers découverte de la faune et de la flore, pour sensibiliser les promeneurs à la fragilité du milieu naturel et aux usages et comportements à adopter en montagne.

RÉSIDENCE JOURNALISTES... C'EST PARTI !



Ils sont là ! Quatre journalistes du Collectif Presse-Papiers vont animer, durant plusieurs mois, la résidence journalistes en Oisans. Au programme : mise en place d'ateliers collaboratifs avec les jeunes, les enseignants et personnels de la CCO, définition d'un plan d'actions sur la thématique de la fabrique de l'information, de l'accès aux médias, de la différence entre news et fake news... Ce projet est piloté par le Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO) de la CCO.

UN TERRITOIRE À VIVRE ET À EXPÉRIMENTER

La Communauté de communes porte la candidature 2021-2027 à l'Espace valléen. Ce contrat, signé avec l'Europe, l'État et la Région Auvergne Rhône-Alpes, finance des actions de diversification touristique.



La parole à...



Yves GENEVOIS,
vice-Président
chargé de l'animation des politiques de l'économie, du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des entreprises et de la redynamisation de l'immobilier de loisirs.

Aujourd'hui il faut se tourner vers les pépites de l'Oisans, ces petits villages perchés qui répondent aux aspirations des résidents et des visiteurs. Ils recherchent du calme, un certain équilibre et une qualité de vie. La nature et notre environnement sont des atouts qu'il faut savoir respecter. La candidature de la CCO à l'Espace Valléen répond à une volonté intercommunale de conforter nos savoir-faire et nos acquis sur la pratique du tourisme. Nous sommes contraints d'évoluer vers une offre diversifiée, en raison des changements climatiques, de l'évolution réglementaire et du regard que portent les habitants et les touristes sur notre territoire. Alors, projetons-nous loin et portons le regard vers l'avenir. Faisons de la crise sanitaire et économique que nous traversons non pas un révélateur mais un accélérateur de changement. Unis nous serons plus forts pour promouvoir et concrétiser ce changement.

La précédente candidature, période 2015-2020, a permis de réaliser de nombreuses actions structurantes en Oisans comme la Voie verte, la refonte du site internet de Oisans Tourisme, la création du site www.placedumarche.fr, la plateforme sur la rénovation de l'immobilier de loisir, la réalisation d'études de clientèles en refuge, le lancement du Cycling lab Oisans (voir notre numéro 21 du Courrier de l'Oisans), la création d'un site d'escalade au Freney...

La candidature 2021-2027 a été votée par les membres du Conseil communautaires, le 10 juin, et déposée officiellement le 15 juin par les services de la CCO. Élaborée en concertation avec les acteurs de l'éco-système touristique en Oisans, cette candidature s'inscrit dans une démarche et une vision prospective à horizon 2040 (portée par le projet de territoire « Oisans 2040 »). Dans la continuité des actions menées dans le précédent programme, un travail d'accompagnement a été mené, dès février 2021, par un cabinet conseil en lien avec le pôle attractivité de la CCO. Plusieurs ateliers de concertation avec plus de 50 partenaires publics et privés ont été organisés, des diagnostics du territoire, une cinquantaine d'entretiens individuels et collectifs ainsi que des diagnostics du territoire ont permis d'alimenter la réflexion à l'échelle du territoire.

Si la candidature de l'Oisans est retenue, le plan d'actions sera coordonné par la Communauté de communes et les actions menées sur le terrain par

diverses organisations : communes, syndicats, Offices du tourisme, opérateurs privés et CCO. Trente-cinq autres territoires métropolitains ont candidaté à l'Espace valléen 2021-2027. Réponse à notre candidature attendue à l'automne 2021. On croise les doigts... ■

SES PRINCIPALES ACTIONS

- Favoriser un tourisme 4 saisons
- Privilégier un tourisme durable
- Clarifier l'offre et le parcours client
- Valoriser les circuits courts et la production locale
- Mettre en place des activités complémentaires
- Devenir l'un des camps de base mondiaux du vélo
- Conforter les activités phares
- Créer des activités nouvelles
- Tisser des liens avec d'autres Espaces valléens des territoires voisins

MONTANTS PRÉVISIONNELS

Études :

1 247 600 €

Investissements :

11 138 500 €
2021-2027

DÉTAILS DU PLAN D' ACTIONS DÉPOSÉ

FICHE ACTION	OPÉRATIONS
Créer un pôle d'innovation et d'excellence pour les cyclistes et VTTistes	Créer une pépinière d'innovation dédiée au vélo dans le cadre du projet Cycling Lab Oisans Créer un Centre International du cycle pour l'accueil, l'hébergement et l'entraînement des cycloportifs, en lien avec le Cycling Lab Oisans
Conforter et qualifier l'offre d'excellence cyclo	Scénarisation et qualification de l'offre cyclo (sportif et loisir) existante selon des grandes thématiques : - La valorisation des cols de renoms et itinéraires interespaces valléens, - La valorisation des routes du vertige du territoire - L'identification et le balisage de circuits accessibles et faciles à destination du public loisir Réaliser des études de faisabilité pour la création de routes cycloportives d'altitude et de voies vertes balcons entre les pôles touristiques d'altitudes Proposer des offres de services vélo accessibles sur le territoire: bornes VAE, consignes sécurisées, arceaux de sécurisations, réseau de VAE libre service,...
Réaliser et mettre en application un Master plan VTT afin de conforter et qualifier l'offre VTT pour atteindre une offre d'excellence	Continuer d'améliorer l'offre accessible et découverte (enduro et DH), structurer et qualifier des parcours interbike park. Structurer, qualifier et développer l'offre de randonnée VTT et VTTAE : les portes d'entrées, renforcement des parcours d'initiation, amélioration de la segmentation de parcours par niveau des pratiquants, par type de pratique, sur les pôles et en stations, création d'itinéraires winter bike, ...)
Qualifier les offres existantes de loisirs de montagne : «L'Oisans un musée à ciel ouvert».	Scénariser et qualifier une offre de randonnée et de découverte du territoire markétée localement par hotspots : - sommets, glaciers et vues d'exceptions - circuits innovants de mise en scène des patrimoines (vivant, historique, géologique, naturel) - exploration familiale et multicycles - circuits sportifs scénarisés Réaliser une étude pour la valorisation des patrimoines: vivant, historique, géologique, naturel, terroir Assurer une répartition des flux de fréquentation par la structuration de l'offre des sites emblématiques (notamment les sites interespaces valléens) et sites complémentaires dans un souci de préservation de la qualité environnementale et d'expérience client. Structurer les activités de pleine nature, notamment tel que défini dans le schéma Belledonne.
Conforter l'offre sportive de montagne, diversifier et développer l'offre de loisirs (activités aquatiques, sensationnelles...)	Développer un concept expérimental des activités outdoor multisaisons sur les pôles en transition Aménager un spot de baignade et de loisirs phare sur lac Aménager des spots à sensation sur des parcours thématiques et hots pots de découverte tout public visant à mettre en valeur les curiosités du territoire (passerelles himalayennes, pas dans le vide, pontons panoramiques, parcours du vertiges, tyroliennes géantes, ...)
Valoriser, renforcer les synergies et la lisibilité des actions de mise en tourisme à l'échelle de l'Oisans.	Mise en lumière du territoire par des projets structurants placés sur les lieux stratégiques d'accueil : maison de pays, hub d'accueil et de services, reprise et modernisation des Relais information Service (RIS), ... Observer les attentes et comportements des clientèles sur le territoire en trame verte et en trame blanche tout au long de la candidature espace valléen Créer un outil digital de mise en tourisme de l'offre du territoire fluidifiant le parcours client.
Améliorer le cadre de vie et les hébergements touristiques de l'Oisans.	Accompagner la transition énergétique et la valorisation de l'hébergement touristique : créer un guichet unique d'aide à la rénovation et à la commercialisation des lits touristiques en collaboration avec les services existants. Accompagner les socio-professionnels du territoire à la mise en place des comportements en faveur de la transition écologique et la valorisation d'un label environnemental.
Connecter les communes par le déploiement de mobilités fluides et durables	Définir la stratégie de mobilité du territoire de l'Oisans visant à optimiser l'intermodalité, déterminant les infrastructures et services nécessaires. Expérimenter des mobilités touristiques 0 émission. Réaliser une étude de faisabilité pour assurer la mise en place des infrastructures nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie mobilité de l'Oisans.
Mettre en place une politique Ambassadeurs pour les acteurs et habitants du territoire (saisonniers, locaux, socioprofessionnels du tourisme, ...).	Mettre en œuvre la convention loi montagne II avec notamment les actions facilitant l'accès au logement et à la mobilité des travailleurs saisonniers. Mettre en place des formations à destination des ambassadeurs de l'Oisans permettant d'améliorer leurs compétences, l'accueil client, les valeurs du tourisme durable. Accompagner la dynamique de fidélisation et d'annualisation de l'activité professionnelle des saisonniers.

OISANS 2040 : UN TERRITOIRE EN DEVENIR

Le projet « Oisans 2040 » est lancé ! En ce début d'été, les diagnostics complets en matière de « Tourisme et Loisirs » et « Démographie et Habitat » ont déjà été recueillis. Les 3 derniers, « Environnement », « Économie, Agriculture, Sylviculture » et « Mobilités » arriveront à la rentrée. Ces éléments sont déterminants pour l'avenir du territoire car ils vont constituer le socle des stratégies à venir.



Alerte démographie !

Notre regard est tourné vers 2040, mais à cette date, combien et qui seront les habitants de l'Oisans ? Aujourd'hui, le territoire connaît une croissance démographique très faible (143 habitants en 19 ans) et perd peu à peu ses jeunes, du fait d'un manque de logements accessibles à proximité des bassins d'emplois. Le constat est encore plus alarmant pour les villages du Haut-Oisans où la menace d'un effondrement démographique gronde.

Il est urgent que les communes renouent avec une réelle dynamique démographique.

Logement : Halte aux jugements hâtifs

D'après les tendances actuelles, pour 1 habitant, 3 résidences principales sont créées et pour 1 résidence principale, 5 résidences secondaires sont

créées. Ces chiffres sont déconcertants, mais ils s'expliquent : on assiste à une véritable dé-densification car les seniors isolés, les séparations, ou les familles monoparentales sont plus nombreuses qu'avant. Pour maintenir la population actuelle, 500 logements seront nécessaires : ce phénomène s'appelle le « point mort ». A ces logements s'ajoutent ceux nécessaires pour attirer de nouveaux résidents, extérieurs.

Pas de panique, l'Oisans ne va pas non plus se transformer en bloc de béton à l'horizon 2040 ! Certes, il faut attirer de nouveaux habitants pour assurer la vitalité et la pérennité du territoire, mais cela ne se fait pas au détriment de la préservation de l'environnement ni de la lutte contre l'étalement urbain. Le projet de loi Climat et résilience interdira de consommer plus de la

moitié de l'espace qui a été consommé au cours des 10 dernières années. Cela aura aussi des conséquences sources de difficultés pour les communes dont les documents d'urbanisme sont anciens : la DDT gèlera certainement d'autorité certaines zones actuellement constructibles.

Les regards vont alors se tourner en direction du bâti existant et inoccupé. Si l'Oisans est bonne élève en la matière, 4 communes ont tout de même une part de logements vacants supérieure à 10% (Livet-et-Gavet, Bourg d'Oisans, Le Freney et Saint-Christophe en Oisans).

Tourisme : Objectif durabilité

Un territoire se doit également d'être riche en emplois et attractif. Pour cela, l'Oisans s'appuie sur son meilleur allié : le tourisme.



Christophe AUBERT,
vice-président en charge de l'animation des politiques de l'urbanisme opérationnel et prospectif et de l'aménagement durable du territoire, dont l'aménagement numérique / Directeur du SCoT Oisans.

Le mot du Vice-Président

L'élaboration du projet de territoire a fait ressortir une adéquation indispensable entre les réalités écologiques et économiques. En résumé, notre développement doit être durable, en équilibrant l'activité économique, la préservation de l'environnement et les aspects sociétaux.

Côté environnement, il convient de réfléchir notre territoire comme un ensemble, et pas seulement projet par projet. Avec un sens critique, mais avec bienveillance aussi. Les projets doivent être analysés en fonction de leur impact, mais aussi regardés sous l'éclairage des avantages qu'ils apportent. Par exemple, la mobilité câblée facilite l'accès entre vallées et domaine d'altitude en se substituant au trafic routier. D'où la référence au transport câblé dit « décarboné » qui participe aux efforts de réduction des gaz à effet de serre, quand 75% des émissions liées au tourisme sont dues au transport ! Bien sûr, on n'abandonne pas les approches complémentaires pour assurer la desserte de nos villages pépites (minibus par exemple) jusqu'au fond des vallées...

Le SCoT est également une véritable opportunité pour (re)penser notre avenir énergétique en intégrant la filière bois qui privilégie les circuits courts. La Réglementation Environnementale 2020 (applicable au 1/1/2022) rendra l'accès aux éner-

gies carbonées bien plus difficile. Aussi, des activités comme l'exploitation forestière, l'industrie de transformation et la consommation raisonnée et partagée (réseaux de chaleurs et chaufferies centralisées) seront valorisées.

La question sur l'autonomie alimentaire et hydrique est un sujet récurrent pour tous les acteurs de l'Oisans. C'est un fait avéré, les changements climatiques bouleversent notre planète et remettent en cause certaines pratiques. La ressource en eau s'inscrit parmi les points de vigilance des 20 prochaines années. Nous avons des ressources innombrables et un haut potentiel de développement, une qualité de vie à préserver. Ce moteur, tant économique qu'écologique, fait notre force et nous lie : c'est un formidable levier pour sauvegarder les emplois, majoritairement touristiques, et assurer la pérennité de notre écosystème.

Aujourd'hui basé sur les sports d'hiver et le vélo, notre socle économique a besoin de diversification. C'est tout sauf bloquer le développement, l'innovation ou la réhabilitation ; ce n'est pas seulement chercher à compenser nos faiblesses. Il s'agit au contraire de construire, ensemble, un chemin viable sur un territoire dynamique, équilibré et structuré.



Le diagnostic a révélé dans ce contexte, où la concurrence nationale et internationale fait rage, que le territoire se fait distancer. Pour cause, il peine à diversifier ses activités, à les rendre lisibles, à améliorer son accessibilité et à répondre aux attentes qualitatives et bien-être croissantes de la clientèle. Il peine aussi à reconnaître ses champions et n'accepte pas toujours les réalités : l'attractivité touristique s'entretient, et il ne faut pas rêver des projets hors des réalités économiques et des exigences de fréquentation.

A l'horizon 2040, l'objectif est donc de travailler sur ces éléments afin de redevenir une référence touristique, tout en s'inscrivant dans le développement durable et en répartissant notre-fréquentation sur des sites naturels nombreux et variés. ■

« EN MAINTENANT L'ACTIVITÉ, J'AI PERMIS À D'AUTRES DE S'EN SORTIR »

Patricia Grelot-Collomb, 4^e génération d'hébergeur à l'Alpe d'Huez, dirige l'hôtel Grandes Rousses. Sa vie bascule quand elle se retrouve face à un dilemme. Vendre ou reprendre ?...



La création à Huez à la fin du XIX^e siècle, du café de « l'Espérance » par son arrière grand-père Joseph Collomb est le point de départ d'une incroyable épopée familiale. En deux décennies les lits se multiplient, ses enfants Léandre et Clotaire organisent et modernisent la structure d'accueil transformée en hôtel. Quand Léandre transporte les skieurs, Clotaire (grand-père de Patricia) reprend le flambeau. Maire de Huez, il contribue au développement local : création de la SATA, du « ski club des Grandes Rousses » et création du premier syndicat d'initiative.

Naissance des « Grandes Rousses »

En 1954, le père de Patricia fait construire un nouvel hôtel, Les Grandes Rousses, cette fois à l'Alpe. Son décès en 1982 oblige son épouse à reprendre la gestion de l'Hôtel jusqu'à sa mise en gérance de 2004 à 2012. En 2012, Patricia se retrouve face à un dilemme. Vendre ou reprendre ? Après plusieurs nuits blanches, elle décide de suivre les conseils de son époux, « *Si tu vends maintenant, tu vas t'en vouloir à jamais* ». Du coup, elle fait ses valises, quitte la capitale et rejoint l'Oisans pour un nouveau départ.

Acte de résilience

Hiver 2012. Patricia sollicite l'ANPE pour recruter 15 à 20 personnes. Elle recherche des profils « motivés et souriants ». En une semaine avec l'aide des salariés, l'Hôtel retrouve son lustre. Un apéritif dînatoire donne le coup d'envoi d'une saison... « médiocre », certes, mais

« *il fallait faire preuve de dynamisme et d'acharnement face aux banquiers* ». Les gros travaux démarrent. Un Spa, puis 48 nouvelles chambres et une section résidentielle. Patricia double la capacité d'accueil (106 chambres). Sept années de travaux non-stop, jusqu'aux vacances de février 2020. Tous les feux étaient au vert pour que ses efforts soient (enfin) récompensés. Et puis, c'est l'annonce, en mars, de la fermeture des hôtels et celle, quelques jours plus tard... du confinement. La double peine. Sur la centaine d'employés, 20 restent à demeure.

Les frigidaires sont pleins !

Patricia organise, avec l'aide de la mairie et la SATA, une distribution gratuite de tous ses stocks de nourritures. La famille Grelot-Collomb se confine dans l'hôtel qui restera fermé jusqu'au 15 août. Le deuxième confinement referme les portes de l'hôtel. Quand tombe l'annonce de la fermeture des remontées mécaniques, le portefeuille de réservations fond comme neige au soleil. Inébranlable, Patricia expérimente de nouvelles procédures de désinfection, réfléchit à des soins du corps sans contact... Elle crée un concept de salle à manger privée, une annexe à la chambre d'hôtel. Elle s'accommode de la crise pour innover et changer ses modes d'accueil. Son chef cuisinier apprend la vente à emporter. Il fallait tout réinventer. Elle se bat pour préserver les emplois des salariés les plus fragiles. Les pertes financières sont lourdes. Pourtant, déterminée, elle ne lâchera rien. ■



3 questions à Patricia Grelot-Collomb

Y a-t-il des choix que vous regrettez ?

Aucun. J'ai foncé, c'est mon caractère et j'en suis fière. En maintenant l'activité, j'ai permis à d'autres de s'en sortir. C'est un acte de résistance quand tous les voyants sont au rouge.

Quel est votre perception de l'Oisans d'aujourd'hui ?

Je suis très heureuse que l'Oisans existe au-delà des stations de sport d'hiver. Les élus mettent en valeur tous les territoires, sans exception. Cette réflexion globale permettra de trouver d'autres alternatives au « tout ski ». Les gens veulent sillonner le territoire de façon ludique, pédagogique et respectueuse de l'environnement. Cependant, la population résidente doit s'accroître et se pérenniser.

Comment voyez-vous l'Oisans du futur ?

Le changement climatique est acquis. L'Oisans doit être une terre d'accueil, autosuffisante en matière agricole. Un territoire au « frais » qui garantit l'accès à des populations en recherche de qualité de vie. L'énergie est le sens de notre histoire commune. L'Oisans du futur se fera avec les énergies renouvelables.

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL

Quand un Plan pastoral territorial (PPT) se termine... un autre se prépare.
La CCO s'attelle actuellement à l'écriture d'un nouveau PPT pour 2021-2026.

Ce programme de financement permet à la CCO et à ses partenaires (communes, groupements pastoraux, associations foncières pastorales, Parc National des Écrins et associations liées au pastoralisme) et aux groupements agricoles de bénéficier de fonds publics du Département, de la Région et de l'Europe. Objectifs du PPT : améliorer les espaces pastoraux et les alpages par le biais de travaux de rénovation des chalets de bergers, la création d'accès aux plateformes de chargement pour les animaux, l'accès à l'eau... Un atout pour les utilisateurs professionnels qui peuvent ainsi bénéficier d'aides à l'amélioration de leurs infrastructures.

Porté par la CCO, ce dispositif contribue au maintien de l'activité pastorale, assure l'entretien des paysages, les rend attractifs pour les habitants et les visiteurs.

La CCO organise, en lien avec la Maison des alpages de Besse, des rencontres avec les bergers afin de favoriser la cohabitation des usagers et d'assurer la promotion du pastoralisme.

Pour entretenir le paysage, les structures comme les associations foncières pastorales (AFP) sont nécessaires. Elles permettent aux éleveurs de simplifier la

gestion de ces zones en ayant un seul interlocuteur plutôt qu'une multitude de propriétaires. En Oisans, il existe 12 AFP, elles sont soutenues par la CCO grâce à une convention d'accompagnement avec la Fédération des Alpes et la Chambre d'Agriculture.

L'Association pour la Promotion de l'Agriculture en Oisans (APAO) travaille aussi pour soutenir l'agriculture du territoire. A ses côtés, certains agriculteurs s'engagent dans la Route des Savoir-Faire ou à travers la marque des Producteurs de l'Oisans®.

Ces professionnels du terroir sont fiers de contribuer aussi à l'entretien et l'embellissement du paysage. Qu'ils soient spécialisés dans la production de miel, confiture, viande ou fromage, ils rivalisent d'ingéniosité pour vendre leur production au travers les circuits courts. En Oisans, les agriculteurs privilégient la qualité à la productivité. Certains utilisent l'abattoir de Bourg d'Oisans, dernier outil collectif du territoire et ouvert à tous les éleveurs. Un moyen efficace pour minimiser son empreinte carbone et consommer du bon en Oisans ! ■

La parole à...

Jean-Rémy
OUGIER,

vice-président
chargé de l'animation
des politiques de l'agriculture,
dont l'abattoir, du pastoralisme
territorial, de la stratégie forestière
sud Isère.



« Notre rôle consiste à organiser et soutenir le secteur de l'agriculture et de l'élevage du territoire. Les acteurs en Oisans ont besoin d'aides mais aussi d'accompagnement. D'où la mise en place de plans pastoraux territoriaux. Le PPT (1 million d'euros sur 5 ans et jusqu'à 75% du financement) se termine.

La gestion du foncier se poursuit avec les associations foncières pastorales. C'est un travail d'entretien et d'aménagement du territoire qui nécessite des études spécifiques pour l'agriculture, la prise en compte du réchauffement climatique, du morcellement et de la parcellisation du foncier.

L'abattoir de proximité de Bourg d'Oisans fait partie de ces axes forts soutenus depuis des années. Il a permis aux éleveurs de se regrouper et de s'organiser. Cet équipement communautaire, qui englobe la « tuerie » (abattage des animaux) et la découpe et emballage, permet de valoriser les viandes du terroir en vente directe. Il nous faut encore réfléchir à une organisation qui permettrait d'optimiser cette ressource et défendre le « mieux manger en Oisans ». Produire et consommer local, c'est donner la possibilité aux consommateurs de savoir ce qu'ils mangent. »

ALPAGES À LA PAGE

26 000 ha d'alpages
(50 alpages utilisés l'été)

Environ 37 500 ovins/caprins,
1 450 bovins et 90 asins/équins

36 gestionnaires différents

Plan pastoral territorial
(PPT) 2015-2021

Budget total :

1 000 000 €

Un dépôt de dossier
pour 2021-2026
est en cours.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

En tant que collectivité territoriale, la Communauté de communes de l'Oisans accorde des subventions aux associations locales pour financer des actions spécifiques qui bénéficient aux publics du territoire.

En 2020, des dizaines d'actions portées par des structures associatives ont été soutenues pour un montant total de 259 520 €. Ces actions d'intérêt communautaires et complémentaires aux compétences de la CCO, contribuent par leur vocation à la préservation du lien social et au maintien de services de proximité sur le territoire.

L'objectif majeur est de maintenir une gamme de services de proximité adaptés aux habitants. Toute association peut en faire la demande, dans la mesure où elle œuvre dans des activités en lien avec la vie quotidienne des habitants. Ces structures créent du lien, tissent des relations interpersonnelles et consolident les interactions humaines à l'échelle des 19 communes de la CCO.

Le social reste un pôle primordial pour la collectivité car il assure une présence utile et efficace auprès des populations les plus fragilisées. Le soutien à l'ADMR reste stable alors que l'accompagnement financier du patrimoine uissan et de la culture monte en puissance. Le soutien aux associations sportives reste une priorité. ■

Vous souhaitez faire une demande de subventions ?

Adressez votre demande de subventions au **Président** par courrier au 1 bis rue Humbert 38520 Le Bourg d'Oisans

et/ou à **Maxime GRANDE**, chargé des subventions à la CCO

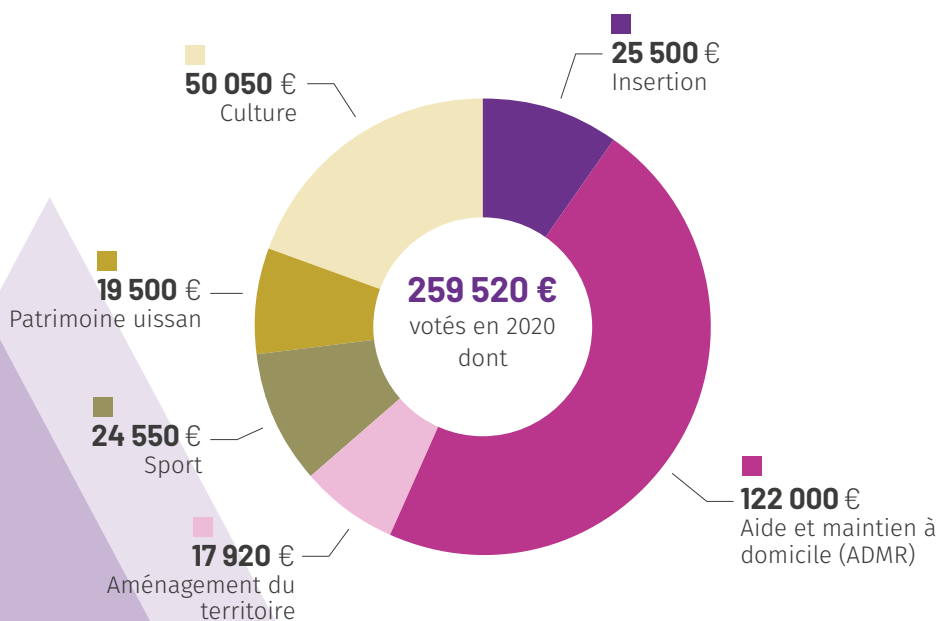
@ m.grande@ccoisans.fr

☎ 04 76 11 51 11

« Chaque année, ce sont environ 80% des demandes qui sont renouvelés pour 20% de nouveautés »

Circuit d'une demande

- 1/ Remplir le dossier de demande de subventions
- 2/ L'envoyer au service subvention de la CCO
- 3/ Phase d'instruction du dossier par un agent
- 4/ Étude du dossier en bureau des maires
- 5/ Vote par le conseil communautaire
- 6/ Attribution/refus



La parole à...

Pierre GANDIT,

Vice-président en charge des politiques des finances publiques, du budget, des financements, de la gestion des actifs immobiliers, de la commande publique et des actions relatives au patrimoine historique.

Toute association implantée en Oisans, dont le rayonnement est intercommunal, a vocation à remplir un dossier de demande de subventions. Il revient au service « subventions » de la CCO d'instruire les demandes et aux membres du Conseil communautaire d'apprécier leur recevabilité. Le débat est ouvert et démocratique. Répondre aux critères de territorialité, de rayonnement, d'engagement préside forcément à l'attribution de subventions. Ceci dit, il ne faut pas négliger de renseigner soigneusement les dossiers et de fournir toutes les pièces requises. Sur notre territoire, les ADMR ont un caractère communautaire marqué. Ces structures locales participent au maintien des populations sur place, leur rôle social est capital. Nombreuses sont les associations en Oisans qui répondent à ces critères. En revanche, les attributions ne sont en aucun cas reconductibles de manière « automatique ». Chaque année, les associations doivent rendre compte et faire une nouvelle demande. Les champs d'intervention sont en général le social, l'économie, le sport, le tourisme et le patrimoine local. Un tissu associatif local porteur d'actions impactantes et pérennes est un gage de dynamisme pour le territoire. Elles sont le poumon solidaire et innovant de l'Oisans.

COLLECTE : LES RIPEURS DE L'OISANS

Perchés sur un marche pied, ils s'agrippent à la poignée et arpentent les rues de Bourg d'Oisans ou de Livet et Gavet. Ce sont des ripeurs. Des agents matinaux chargés de la collecte des déchets sur la voie publique.

Durant la pandémie et notamment pendant les vagues de confinement, ils étaient les héros du quotidien, ces fameux « premiers de corvées ». Fidèles au poste, nos ripeurs de la Communauté de communes de l'Oisans ont fait preuve de courage et d'abnégation. Chaque année, ils parcourent des milliers de kilomètres, postés à l'arrière du véhicule. Patrick Pissety est chauffeur expérimenté. Il lui arrive de descendre de sa cabine pour apporter main forte aux ripeurs. Employés de la CCO, ils bravent les fortes chaleurs estivales, tutoies la puanteur qui s'échappe parfois des conteneurs souillés. L'hiver, ils endurent les températures extrêmes, les matins noirs et la glace sous le pied. Éric Nikitine n'aime pas les bavardages. À côté de Benjamin Masson, jeune ripeur, l'ancien fait figure de sage. Il libère un sourire furtif, lâche une phrase minimaliste puis fixe le sol, pensif. En trente-six années de service, Éric en a effectué des tournées en porte à porte. Les évolutions de conteneurs et les modèles de véhicules sont imprimés



Patrick, Benjamin et Éric lors d'une tournée sur le territoire.

dans sa mémoire. Il a vu apparaître les premiers CSE (conteneurs semi enterrés) en 2004 aux Deux Alpes. Son métier s'est transformé. Il le reconnaît. Inquiet ? Non lucide. L'implantation des CSE sur le territoire a transformé son métier. Proche de la retraite, Éric pense aux jeunes ripeurs qui devront se reconverter en agent de collecte de CSE par exemple.

C'est leur tournée !

Ils se déplacent toujours à trois avec leur camion et effectuent des tournées de ramassage des ordures ménagères (OM) à raison de 4 fois par semaine et une fois par semaine pour les

emballages. Les communes les moins accessibles aux camions traditionnels sont, quant à elles, desservies par des mini BOM (bennes à ordures ménagères).

Ils sont les premiers témoins de gestes d'incivilités comme ces masques jetés au sol, ces dépôts d'ordures sauvages, ou encore ces bouteilles en verre jetées en vrac dans des bacs d'ordures ménagères. « On retrouve de la ferraille, des végétaux, des cartons dans les bacs alors qu'ils y a des déchetteries » proteste Benjamin. Il apprend le métier, celui de chauffeur : « On s'engage dans une voie, on pense que ça passe et on se retrouve tanqué dans la neige et là il faut mettre les chaînes ! ». Ces mésaventures forgent l'expérience et restent fréquentes quand on participe à la propreté de villages de montagne. L'été, il arrive aussi que les déchets fermentent en pleine chaleur et que les ripeurs affrontent guêpes et frelons. Ceux qui sont en contact direct avec les déchets en appellent au civisme des usagers pour qu'ils utilisent des sacs appropriés et les ferment correctement pour éviter qu'ils ne s'ouvrent dans les bacs. Un geste simple et civique. ■

«L'objectif est de limiter les bacs roulants pour concentrer les points de collecte»



La parole à...

Gilbert DUPONT,
Vice-président en charge de l'animation de la politique en matière de prévention et de réduction des déchets, ainsi que de la gestion et la valorisation des déchets.



NOUVEAUX CONTENEURS SUR LIVET ET GAVET

« Nous avons engagé une action d'information et de concertation avec les habitants de Livet et Gavet sur l'implantation de 39 conteneurs semi enterrés (CSE) sur 16 points de collecte. Un dépliant indiquait la présence des différents points de collecte et la nature des conteneurs. Les habitants ont eu la possibilité de nous faire part de leurs impressions par retour du dépliant en mairie. J'en profite pour les remercier pour leur participation. Indéniablement cet investissement, important pour la CCO, contribue à l'amélioration de la collecte des déchets et apporte une touche esthétique supplémentaire. Quant à l'installation des CSE, les travaux devraient commencer dès l'été ».



Testez vos connaissances sur la CCO !

1. La CCO m'accompagne dans la rénovation de mon logement, rayés les intrus ?

- Changement de ma salle d'eau
- Isolation des parois opaques
- Construction de ma piscine
- Remplacement de mon appareil de chauffage bois

2. Toutes les associations de l'Oisans peuvent demander une subvention à la CCO ?

Vrai / Faux

3. Parmi ces métiers, lequel est exercé à la CCO ?

- Maître-chien
- Maître composteur
- Maître d'hôtel
- Maître Yoda

4. La CCO dispose d'un outil original, dédié aux agriculteurs et éleveurs, lequel parmi ces propositions ?

- Un tracteur
- Un abattoir
- Une grange collective
- Une coopérative agricole

1. Changement de ma salle d'eau construction de ma piscine 2. vrai 3. Maître composteur 4. un abattoir

POLITIQUE SOCIALE RENFORCÉE EN OISANS

La CAF de l'Isère, le Département, la Mutualité Sociale Agricole Alpes du Nord, la Communauté de communes de l'Oisans et les communes membres ont signé la convention Territoriale Globale (CTG).

Ce contrat (sur 3 années) multi thématiques encadre la politique sociale de la CCO à l'échelle du territoire. Ses objectifs : accompagner les familles, soutenir le rôle parental et favoriser l'autonomie et l'intégration sociale. Ce travail d'analyse des besoins et de diagnostic social a fait émerger 4 thématiques prioritaires, socle d'une offre sociale de qualité : petite enfance,



jeunesse et parentalité / jeunesse / handicap / vie sociale et citoyenneté. L'Oisans renforce ainsi son rôle et son action partenariale pour piloter des actions sociales significatives.

RENTREE ÉCONOMIQUE

La CCO organise, mardi 14 septembre 2021, les 1^{res} Rencontres de l'économie territoriale en Oisans. Professionnels, financeurs, partenaires publics et privés débattront sur les leviers de la relance économique et de l'économie circulaire. Débats et échanges de bonnes pratiques

suivis de visites d'entreprises et d'un atelier « Reprise de bail », animé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble.

Informations :
@ f.schmitt@ccoisans.fr



Communauté de communes de l'Oisans
1 bis, rue Humbert BP 50
38520 Bourg d'Oisans
Tel: 04 76 11 01 09
www.ccoisans.fr

Journal trimestriel d'information de la Communauté de communes de l'Oisans | **Été 2021**

DIRECTEUR PUBLICATION : Guy VERNEY
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Florent MALTERRE
RÉDACTION / COORDINATION : Stéphane POIROT
MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Polart Graphic
PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : Bernard CLOUET, Oisans Tourisme, Laurent SALINO, Lucie GONZALEZ, Stéphane POIROT, CCO, DR
IMPRESSION : Manufacture des Deux Ponts
DISTRIBUTION : La Poste
NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 6 500
N°ISSN : 2271-0965